



Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 6 avril 2018.

## Convention d'attribution d'une subvention aux écoles pour l'acquisition de ressources numériques pédagogiques

Le Ministère de l'éducation nationale propose une subvention aux écoles pour l'acquisition de ressources numériques pédagogiques : Une impulsion est donnée aux projets d'équipement numérique des établissements grâce à un soutien aux collectivités territoriales. Le programme prévoit de doter en ressources numériques pédagogiques les élèves et enseignants équipés. Les dotations, destinées aux écoles publiques, sont versées par l'académie aux collèges.

Une convention tripartite est proposée pour une durée de 3 ans entre la CCPA, le Collège de L'Arbresle et la Commune de Saint Julien sur Bibost pour fixer les modalités d'acquisition, la gestion et mise à disposition des équipements numériques auprès de l'école publique de Saint Julien. Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

## Présentation du rapport de l'ARS sur la qualité de l'eau

Thierry Vanel présente le rapport 2017 de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) sur la qualité de l'eau d'alimentation.

Il précise que les unités de distribution de l'eau de notre commune appartiennent au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIE MOLY), intégrant des communes adhérentes du Rhône et de la Loire. L'eau distribuée provient de 8 puits implantés à Grigny. Avant distribution, l'eau subit un traitement de désinfection au chlore.

La SIE MOLY a confié la gestion de la distribution de l'eau potable à la société SUEZ Lyonnaise des eaux.

Cette eau est régulièrement contrôlée par l'ARS. En 2017, le contrôle sanitaire a donné lieu à 133 prélèvements (soit 4830 mesures)

Le contrôle sanitaire réglementaire a montré que l'eau desservie sur les communes du Rhône par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier au cours de l'année 2017 présente une bonne qualité bactériologique. Sur les 78 analyses réalisées sur le réseau de distribution, seule 1 analyse a mis en évidence un dépassement des normes de qualité. Cette non-conformité est restée très ponctuelle et localisée, elle est restée conforme aux exigences de qualité réglementaires fixées pour les autres substances mesurées notamment pour les pesticides, les solvants chlorés et les substances toxiques.

L'exploitant est également tenu de surveiller en permanence la qualité de l'eau produite et distribuée (examens des installations ainsi que tests et analyses des eaux).

Thierry Vanel rappelle que toute connexion entre le réseau public et une conduite d'eau alimentée par une source privée (puits, source, eau de pluie...) est interdite, une vanne n'est pas suffisante et risque de polluer l'eau du réseau public.

## Décision Modificative au Budget principal 2018

Florent Chirat informe le conseil que des changements d'imputation nécessitent des mouvements de crédits au budget Communal 2018 (d'un article à un autre ou de section de fonctionnement à section d'investissement). Ces modifications concernent les recettes liées à la vente de l'appartement (au-dessus de l'ancienne épicerie), ainsi que l'affectation du résultat du budget Assainissement, clos au 31 décembre 2017. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la Décision Modificative n°1 telle qu'elle a été présentée.

## Compte-rendu du Conseil Municipal

25 mai 2018  
Début à 20h

*Présents : Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Jean-Marc MAZALLON, Cyrille GOUTTE, Chantal SAUVANT, Françoise COUSIN, Bertrand GIROUD, Marie-Charlotte SIMON, Thierry VANEL*

*Absents excusés : Philippe Jaillet, Pascaline Ronchietto, Philippe Verny*

*Secrétaire de séance : Bertrand Giroud*

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

**Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

**Site internet du village**

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

**Page Facebook**



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)

## Commission scolaire

Florent CHIRAT fait un point sur la situation actuelle de la MJC. Il rappelle que la Commune de Bessenay a contracté un partenariat enfance jeunesse avec la MJC de l'Arbresle et la CAF, en commun avec 3 autres communes : Courzieu, Bibost et St Julien. La mairie de Bessenay a consulté, à titre indicatif, d'autres prestataires que la MJC, afin d'obtenir des propositions comparatives.

Cantine : à compter de septembre 2018, la pause méridienne des élèves de l'école de St Julien sera de deux heures (au lieu d'une heure trente), soit de 11h30 à 13h30. Le conseil municipal souhaite garder la gestion du personnel de surveillance sur ce temps méridien.

Le CFMI (Centre de formation des musiciens intervenants) met à disposition, par convention, un stagiaire pour les écoles de St Julien et de Bibost. Le CFMI questionne ces communes pour savoir si elles souhaitent renouveler cette convention pour la rentrée 2019. Un accord de principe est donné sur la base de 1 250 euros / an (coût commune). Marie-Charlotte SIMON se propose de suivre le dossier.

Exposition « art plastique » à la salle des fêtes de St Julien, réalisée par plusieurs écoles du territoire à partir du 30/05. Un vernissage est organisé vendredi 01/06/18 à 18h30.

Le tableau blanc interactif (TBI) à l'école ne fonctionne plus, la maintenance n'est plus possible sur ce type d'appareil. Un devis pour le remplacer s'élève à 1 500 € TTC. Avis favorable du conseil pour cette acquisition.

Conseil d'enfants : réunion avec Catherine FRAISSINET, la directrice d'école. La mise en place se ferait en septembre 2018, ces jeunes conseillers seront élus parmi les classes de CE2, CM1 et CM2. Le 14 juin une présentation sera faite auprès des enfants. Tous les élèves voteront de la maternelle au CM2. Un courrier sera adressé aux parents afin d'avoir leur accord pour les enfants qui souhaitent se présenter.

## Commission Fleurissement

Les jardinières situées vers la maison des associations ont été déplacées afin de permettre le stationnement de véhicules.

Le 5 mai : matinée de plantation des fleurs avec l'aide des bénévoles, 13 personnes en tout avec les 2 agents techniques, ont participé à l'embellissement de notre village. Un grand merci à tout le monde.

La commission fleurissement a animé à l'école une matinée sur les fleurs avec 10 enfants de la classe de maternelle grande section, mercredi 23 mai, ils ont planté les jardinières sur le mur de la cour. A renouveler l'année prochaine le moment fut fort agréable et apprécié.

## Commission Finances

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées :

- ↳ Auprès de l'état, par l'intermédiaire d'une DETR (dotation d'équipements aux territoires ruraux), et de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) concernant la réfection de la toiture de l'église. A ce jour, réponse négative pour la DETR.
- ↳ Auprès du Département, dans le cadre de la procédure d'appel à projets, concernant également la réfection de la toiture de l'église et la fin des travaux de rénovation du bâtiment scolaire.
- ↳ Dans le cadre du produit des Amendes de Police reversé aux communes pour de la signalétique de sécurité.

## Commission bâtiments

Eclairage public : un devis est proposé par le SYDER pour changer les lampadaires rue du centre. L'offre comprend la dépose de 16 luminaires et la pose de 11 lampadaires en remplacement. Les nouveaux luminaires diffuseront d'une manière plus large, ils pourront donc être plus espacés les uns des autres.

## Commission voirie

Voies communautaires : les nids de poules ont été bouchés fin avril. Le revêtement chemin des Gouttes et au tram a également été refait dans le cadre de l'enveloppe communautaire.

Voies communales : Les travaux chemin des petits prés du Roivet (gestion de l'évacuation des eaux de pluies) sont terminés.

Travaux à venir : l'épaveuse est prévue entre le 11 et 15 juin pour les voies communautaires et semaine du 4 juin sur les voies communales. Les emplois partiels se feront à partir du 28 mai.

Nommage des chemins : La réalisation des plaques et panneaux est en cours. La communication auprès des habitants afin de transmettre les nouvelles adresses et les numéros est prévue à la rentrée de septembre.

## Commission communication

Le « Mem'asso » a été mis à jour, il sera distribué en même temps que le prochain St Julien et permet à chacun de trouver les contacts des associations de Saint Julien et Bibost.

Le forum des associations aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2018 à Bibost. Des affiches vont être diffusées prochainement.

## Commission associations

La CCPA propose l'acquisition de gobelets réutilisables afin de limiter les déchets lors de manifestations dus à l'utilisation de verres en plastique. Auparavant les associations pouvaient emprunter ces gobelets, puis les rendaient sales à la CCPA. La Communauté de communes propose de donner aux Communes une quantité de gobelets réutilisables, qui seraient à la disposition des associations et en assureraient la gestion (stockage, nettoyage...). La Commune doit préciser à la CCPA le nombre de gobelets nécessaires. Nous nous engageons sur une base de 600.

## Questions diverses

- ↪ ADMR : Assemblée Générale mardi 29 mai
- ↪ Commission CCAS : mardi 5 juin

## Prochain conseil municipal :

- ↪ **Vendredi 13 juillet 2018** à 20h00

## Association communale de chasse

Dégâts des prédateurs et déprédateurs.  
Dans le cadre de la régulation des espèces sauvages (hors gros gibier), vous pouvez nous signaler des dégâts (intrusion dans les habitations, vol, destruction de récoltes ou animaux domestiques...) occasionnés par les prédateurs justifiant de leur caractère nuisible et leur classement sur la liste des animaux concernés. Actuellement sont concernés les espèces comme le renard, la fouine, le ragondin ou le rat musqué, la corneille noire, la pie bavarde...  
Pour tout renseignement contact auprès de Marc BUFFARD Tel : 06.07.72.75.69



## Micro-Crèche

Cette année la Micro-Crèche innove, et vous propose **une soirée théâtre le samedi 24/11** à la salle des fêtes de St Julien sur Bibost, en présence de la Compagnie des Troubalours. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de juillet. Pour plus d'informations vous pouvez contacter Laurie BOURLETTE au 0785141479. A vos agendas !

## Commission bibliothèque

Manifestations autour de la BD : les ateliers BD ont eu du succès avec les enfants

Réunion des bibliothèques de secteur : cette année elle aura lieu à la maison des associations à St Julien en octobre.

A la demande des adhérents, la bibliothèque est ouverte le jeudi soir depuis le mois de mars ! Le taux de la fréquentation est quasi nul.

L'action du Département sur « Les Bébés lecteurs » continue en partenariat avec les PMI. Un module de formations est organisé en direction du personnel de la Petite Enfance et des bibliothèques des communes rattachées. Une formation « Constituer un réseau entre bibliothèques d'un même territoire » organisée par la Médiathèque départementale est réservée aux bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Sophie Bouvard se rendra à ces deux formations 5 jours, en semaine, en juin pour le compte de la bibliothèque de Saint Julien.

## Bibliothèque Municipale

En juillet et Aout, la bibliothèque sera ouverte tous les samedis (sauf 14 juillet).

Profitez-en pour découvrir l'offre numérique de la e-médiathèque du Rhône. Une offre numérique pour toute la famille... et pour tous les goûts, accessible gratuitement depuis votre lieu de vacances ou la maison : films, livres, musique, jeux.

<http://www.mediathèque.rhone.fr/>

Par exemple : **Apprendre l'anglais en s'amusant : Plus de 160 jeux disponibles**

! Adaptés aux enfants de 4 à 13 ans, qui couvrent les programmes de la maternelle à la 5ème  
Pour vous détendre avec un bon roman, initiez-vous à la lecture sur liseuse : des livres numériques à télécharger sur votre ordinateur, votre liseuse, votre tablette, votre smartphone...de nombreuses nouveautés vous attendent.

Venez à la bibliothèque avec votre liseuse, tablette personnelle ou bien empruntez celle de la Médiathèque du Rhône (jusqu'en septembre)

## e-Médiathèque



# Zoom sur Chinay



Sur le cadastre de 1828 de Saint Julien sur Bibost, on trouve Chinay.

Chinay est aussi une petite ville des Pays Bas de la dépendance de l'évêché de Liège, devenue Ciney. C'est également un nom de famille.

Le hameau de Chinay est situé au sud de la commune de Saint Julien mais sur un versant nord, il domine le Conan.

## Sa population

Elle est relativement constante. Sur les anciens dénombremets on trouve en 1846 = 37 habitants, en 1856 = 30h, en 1911 = 28h, (y compris les habitants du vieux moulin, ensuite les ils ne seront plus rattachés au hameau de Chinay), en 1936 = 24h.

Actuellement il y a une quarantaine de personnes qui vivent à Chinay

## La guerre de 14-18

Chinay n'a pas eu de soldat mort à la guerre de 14-18.

Par contre Antoine-Marie COQUARD (né le 28 02 1881) est revenu de la guerre avec de nombreuses blessures (fracture double membre inférieur, fracture de la hanche, fracture du maxillaire inférieur avec perte de 19 dents), il avait droit à un masticateur par an pour l'aider à manger.

## La guerre de 39-45

Trois motos avaient été réquisitionnées par les allemands, il avait fallu les emmener à Bessenay. Les Lyonnais venaient au ravitaillement dans les fermes.



### Au XXème siècle

Le hameau de Chinay est très majoritairement agricole. On y pratique l'élevage bovin pour le lait. Jusqu'en 1947 on cultive la colza que l'on emmène au moulin de Sain Bel pour faire de l'huile.

Un mécanicien agricole était également présent. Il réparait aussi les bicyclettes. Il y avait plusieurs chevaux de traits qui participaient à la course à l'oie pour la vogue. L'eau du Rhône est arrivée en 1965.

*Fleur de colza*

Chinay est un lieu de passage. Il y avait un dépôt pour le lait : le laitier passait pour « ramasser » le lait, les agriculteurs en profitaient pour lui confier des pommes, des pissenlits...pour une vente « à la commission ».

Le boulanger laissait le pain pour tout le quartier. Antoine-Marie Coquard avait un petit dépôt de tabac.

Chinay est un lieu de convivialité, comme beaucoup de hameaux à cette époque. Un jeu de boules était un lieu de rencontre le dimanche. Les vendanges étaient l'occasion de faire la fête avec l'accordéon.

Les enfants de Chinay se joignaient à ceux de l'Orme, du Jubin pour aller à l'école à pieds (4kms pour certains).

Au Vernay, près du ruisseau du Jubin, se trouvait un lavoir où se rendaient les femmes de Chinay pour faire la lessive.

On note un gros orage de grêle en 1957 (20 cm!...).

## Actuellement

De nouvelles maisons ont été construites ces dernières années. Toutes les anciennes fermes sont occupées, la plupart des habitants travaillent à l'extérieur de la commune.

Aujourd'hui, il fait toujours bon vivre à Chinay.

*Cet article a été réalisé par l'Association du Patrimoine Saint Julien Bibost.*

  
**MOULIN MARCEL COQUARD**



Découverte :  
Du blé à la farine

Ouvert à tous

**Dimanche 17 juin 2018**

Visite à partir de 14 H – Réservation obligatoire  
 2,50 € / adulte – gratuit pour les enfants




*Information et réservation :*  
 Jean-Pierre Collomb 06 82 69 22 95  
 moulinmarcelcoquard@gmail.com  
 Moulin Marcel Coquard – Lieu-dit Le Tallot – 69690 SAINT JULIEN SUR BIBOST  
<https://moulinmarcelcoquard.jimdo.com/>

Imprimé par nos soins

### Rappel : réglementation du bruit

Selon l'arrêté préfectoral n°99.1667 du 19 avril 1999, les travaux domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Enregistrement des demandes de titres d'identité

La mairie de L'Arbresle est équipée du dispositif de recueil de données biométriques pour les Cartes Nationales d'Identité et passeport.

**Cependant, ces dispositions récentes induisent une augmentation conséquente de la charge de travail du service état civil de L'Arbresle ce qui entraînent des délais longs pour l'obtention d'un rendez-vous. C'est pourquoi, nous vous recommandons de privilégier** une pré-demande de carte d'identité en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>. Ce nouveau télé-service permet de renseigner en ligne ses données : état civil et adresse. Il ne reste ensuite plus qu'à se rendre en mairie, muni du document imprimé ou du numéro de la « Prédemande Carte d'identité », pour finaliser la demande avec les pièces justificatives et le timbre fiscal.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de prendre RDV préalablement à votre arrivée en mairie pour l'établissement de votre carte d'identité ou passeport.






## Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.**  
**Prenez une photo de l'insecte ou du nid.**  
**Contactez nous :**  
 GDS 69 ☎ 04 78 19 60 60 ✉ [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr)  
 FREDON Rhône-Alpes ☎ 04 37 43 40 70  
 ✉ [frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr)  
 Plus d'infos sur : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

### Juin 2018

**Jeu**di 07

Assemblée Générale du Badminton

**Dim**anche 17

Visite Moulin Marcel Coquard à St Julien sur Bibost, 14h, sur réservation

### Juillet 2018

**S**amedi 14

Challenge Alain Farjot à 13h30, 32 doubles 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>

**S**amedi 28

Challenge Olivier Foray à 13h30 au bouldrome.